

MUNICIPALES : NOTRE AFFAIRE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 11 MARS 2020

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) appelle toutes les citoyennes et les tous citoyens à voter et à faire voter les 15 et 22 mars aux élections municipales.

Bien que les enjeux de la vie quotidienne soient déterminés par des choix politiques nationaux et internationaux, c'est aussi à l'échelle de la ville qu'ils peuvent être repensés. Il est donc essentiel de participer pour que vive la démocratie.

C'est dans le débat démocratique que se construit le « vivre ensemble ». Les élections municipales sont l'occasion pour les citoyennes et les citoyens de débattre, ensemble et avec les candidates et les candidats, des problèmes de notre société et de porter des propositions de démocratie et de progrès.

Nous appelons celles et ceux qui sont déçus, en colère, à ne pas voter pour les idées portées par l'extrême droite marquées par le rejet de l'autre, la haine, la stigmatisation des plus fragiles, les atteintes aux libertés.

Quelles que soient nos convictions sur l'emploi, la protection sociale, l'éducation, le logement, la santé, les transports ou l'environnement, construire un destin commun impose de refuser que ces sujets soient instrumentalisés, que des boucs émissaires soient désignés.

La LDH veut mettre en avant les valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont le socle du pacte républicain et qui nous permettent de vivre ensemble.

Les 15 et 22 mars, votons, les élections municipales sont notre affaire !

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

